

Voile Les cours de voile commencent à 9h30. Lorsqu'ils ont lieu à Moisson, les enfants doivent prendre la navette à 9h00 sur le parking de l'Aquanaute et seront amenés sur la base de loisir de Moisson. Le retour sera vers 12h15 sur le même lieu. Lorsque les cours de voile ont lieu à Mantes-la-Jolie les parents doivent déposer les enfants à 9h15 sur la base de l'ASM Voile sur l'île aux dames. (Tourner à gauche après la traversée du premier pont en direction de Limay).

Mars								
15			22			29		
Voile	Aviron	Kayak	Voile	Aviron	Kayak	Voile	Aviron	Kayak
M A N T E S			M O I S S O N			M A N T E S		

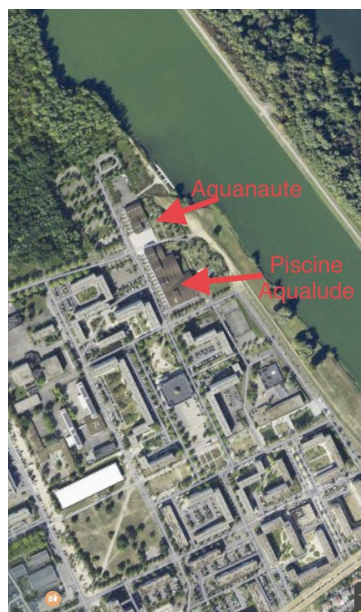
Avril								
5			12			19		
Voile	Aviron	Kayak	Voile	Aviron	Kayak	Voile	Aviron	Kayak
M O I S S O N			M A N T E S			M O I S S O N		

Mai											
10			17			24			31		
Voile	Aviron	Kayak	Voile	Aviron	Kayak	Voile	Aviron	Kayak	Voile	Aviron	Kayak
M A N T E S			M O I S S O N			M O I S S O N			M A N T E S		

Juin					
7			14		
Voile	Aviron	Kayak	Voile	Aviron	Kayak
Challenge base de voile Mantes la Jolie			Challenge base de voile Mantes la Jolie		

Lieux de pratiques

Séance de voile à Moisson
Départ de la navette au parking aquanaute



Séance de voile à Mantes. (ASM Voile)
Séances de Kayak & Aviron (ASM Kayak)

